

D'HOLBACH ET LES LUMIÈRES RADICALES

Né à Edesheim dans le Palatinat, le baron Paul Henri Thiry d'Holbach¹ fut protégé par son oncle Franciscus-Adam d'Holbach qui avait fait fortune à Paris et avait été anobli avec le titre de baron du Saint-Empire en 1720. Dès l'âge de douze ans, Paul Thiry fut amené à Paris où il reçut une éducation soignée. En 1744, il partit faire des études à Leyde, dans une université célèbre pour sa recherche scientifique. De retour à Paris en 1748, il se fit naturaliser un an plus tard puis épousa la fille aînée de sa cousine germaine Suzanne d'Aine, qui devint ainsi sa belle-mère. En 1753, il hérita de son oncle le titre de baron ainsi qu'une partie de ses biens. Après la mort de sa femme à l'âge de vingt-quatre ans en 1754, d'Holbach épousa sa sœur cadette, Charlotte-Suzanne d'Aine, puis acheta une superbe demeure rue Royale, butte Saint-Roch (aujourd'hui 10, rue des Moulins), qui allait devenir un des salons parisiens les plus renommés. Le jeudi et le dimanche, il offrait de grands dîners où se réunissaient tous les philosophes de l'époque, mais aussi des célébrités de passage, des savants et des artistes. En 1765, Diderot a évoqué en passant le baron et son salon de la manière suivante :

C'est là que se rassemble tout ce que la capitale renferme d'honnêtes et d'habiles gens. Ce n'est pas assez pour trouver cette porte ouverte, que d'être titré ou savant ; il faut encore être bon. C'est là que le commerce est sûr ; c'est là qu'on parle histoire, politique, finance, belles-lettres, philosophie, c'est là qu'on s'estime assez pour se contredire. C'est là qu'on trouve le vrai cosmopolite [d'Holbach], l'homme qui sait user de sa fortune, le bon père, le bon ami, le bon époux ; c'est là que tout étranger de quelque nom et de quelque mérite veut avoir accès et peut compter sur l'accueil le plus doux et le plus poli².

Mais le tableau le plus complet du salon de d'Holbach a été brossé par l'abbé Morellet dans ses *Mémoires* publiées sous la Restauration en 1821. Tout en

¹ D'Holbach est né sous le nom de Paul Heinrich Dietrich, transcrit habituellement par lui-même en Paul Henri Thiry, plus rarement Thierry ou Thyry.

² Diderot, *Salon de 1765*.

essayant de ne pas trop se compromettre, il se laisse souvent emporter par l'émotion en évoquant ses amis et les souvenirs de sa jeunesse :

Le baron d'Holbach, que ses amis appelaient baron, parce qu'il était Allemand d'origine, et qu'il avait possédé en Westphalie une petite terre, avait environ soixante mille livres de rente, fortune que jamais personne n'a employée plus noblement que lui, ni surtout plus utilement pour le bien des sciences et des lettres. [...] Le baron lui-même était un des hommes de son temps les plus instruits, sachant plusieurs des langues de l'Europe, et même un peu des langues anciennes [...]. À ces avantages il joignait une grande politesse, une égale simplicité, un commerce facile, et une bonté visible au premier abord.

Le baron d'Holbach avait régulièrement deux diners par semaine, le dimanche et le jeudi : là se rassemblaient [...] dix, douze et jusqu'à quinze et vingt hommes de lettres, et gens du monde ou étrangers, qui aimaient et cultivaient même les arts de l'esprit. Une grosse chère, mais bonne, d'excellent vin, d'excellent café, beaucoup de dispute, jamais de querelle ; la simplicité des manières, qui sied à des hommes raisonnables et instruits, mais qui ne dégénérait point en grossièreté ; une gaieté vraie sans être folle : enfin une société vraiment attachante, ce qu'on pouvait reconnaître à ce seul symptôme, qu'arrivés à deux heures, c'était l'usage de ce temps-là, nous y étions souvent encore presque tous à sept et huit heures du soir.

Or, c'est là qu'il fallait entendre la conversation la plus libre, la plus animée et la plus instructive qui fût jamais : quand je dis libre, j'entends en matière de philosophie, de religion, de gouvernement, car les plaisanteries libres dans un autre genre en étaient bannies.

Cicéron a dit en quelque endroit qu'il n'y a point d'opinion si extravagante qui n'ait été avancée par quelque philosophe. Je dirai de même qu'il n'y a point de hardiesse politique et religieuse qui ne fût là mise en avant et discutée *pro* et *contra*, presque toujours avec beaucoup de subtilité et de profondeur.

Souvent un seul y prenait la parole, et proposait sa théorie paisiblement et sans être interrompu. D'autres fois, c'était un combat singulier en forme, dont tout le reste de la société était tranquille spectateur : manière d'écouter que je n'ai trouvée ailleurs que bien rarement³.

Diderot est devenu très tôt l'un des amis les plus intimes du baron, mais on ignore les circonstances et la date exacte de leur rencontre. Les premières publications de d'Holbach furent des articles scientifiques et critiques pour

³ André Morellet, *Mémoire inédits sur le dix-huitième siècle et sur la Révolution* (1822), t. I, chap. VI.

l'Encyclopédie. Dans l'*Avertissement* du tome II, les éditeurs du grand dictionnaire présentent leur nouveau collaborateur avec force éloges et beaucoup d'admiration :

Mais nous devons surtout beaucoup à une personne, dont l'allemand est la langue maternelle, et qui est très versée dans les matières de minéralogie, de métallurgie, et de physique ; elle nous a donné sur ces différents objets une multitude prodigieuse d'articles, dont on trouvera déjà une quantité considérable dans ce second volume. Ces articles sont extraits des meilleurs ouvrages allemands sur la chimie, que la personne dont nous parlons a bien voulu nous communiquer. On sait combien l'Allemagne est riche en ce genre ; et nous osons en conséquence assurer que notre ouvrage contiendra sur une si vaste matière un grand nombre de choses intéressantes et nouvelles, qu'on chercherait en vain dans nos livres français.

Ce savant ne s'est pas contenté de nous rendre un si grand service. Il nous a fourni encore plusieurs articles sur d'autres matières : mais il a exigé que son nom demeurât inconnu ; c'est ce qui nous empêche de faire connaître au public le nom de ce philosophe citoyen, qui cultive les sciences sans intérêt, sans ambition, et sans bruit ; et qui, content du plaisir d'être utile, n'aspire pas même à la gloire si légitime de le paraître⁴.

L'anonymat de cette présentation sera levé dans le tome III. On sait que « le baron », comme l'appelait affectueusement Diderot, fournira non seulement près de 450 articles scientifiques comme *Bismuth, Camphre, Glaciers ou Gletschers, Mine, Montagnes, Tremblements de terre*, mais qu'il est également l'auteur de plusieurs dizaines d'articles concernant la politique et la religion, parmi lesquels *Pouvoir, Prêtres, Puissance, Représentants, Souverains et Théocratie*, qui sont parmi les plus audacieux de l'ouvrage. Parallèlement à son activité d'encyclopédiste, d'Holbach traduisit en français une dizaine d'ouvrages allemands sur la chimie métallurgique, la minéralogie, l'art des mines et la géologie. À côté de sa contribution matérielle à *l'Encyclopédie*, d'Holbach a également joué un rôle autrement plus déterminant dans l'orientation et la réussite de l'entreprise, sans parler de son soutien financier. Vingt-huit encyclopédistes, un sixième environ des collaborateurs connus, furent régulièrement reçus dans son salon à Paris ou dans

⁴ *Encyclopédie*, t. II, *Avertissement des éditeurs*.

sa maison de campagne. « Maître d'hôtel de la philosophie » selon le mot de l'abbé Galiani, il recevait dans sa « synagogue » – c'est ainsi que Diderot et Grimm appelaient son salon – le noyau dur des encyclopédistes qui décidait de l'orientation philosophique et politique du *Dictionnaire*, ainsi que de la tactique à adopter vis-à-vis des attaques.

En 1759, l'interdiction de l'*Encyclopédie* déclenche la lutte sans merci des philosophes contre les autorités civiles et religieuses d'Ancien régime : l'Église catholique, les parlements jansénistes. À 66 ans, Voltaire commence sa campagne Écrlinf [*ndlr* : « Ecrasons l'infâme »] qui est ponctuée par des œuvres aussi essentielles que le *Dictionnaire philosophique*, l'*Examen important de Milord Bolingbroke* et la publication partielle du *Testament* du curé Meslier, sans parler du *Traité sur la tolérance* à l'occasion de l'affaire Calas. Au même moment, d'Holbach s'entoure de quelques fidèles et commence à publier une série d'ouvrages violemment antichrétiens et antireligieux : certains manuscrits clandestins, revus et corrigés dans un sens athée, comme *Le Militaire philosophe* ; des ouvrages traduits et adaptés de l'anglais comme les *Lettres philosophiques* de John Toland ; et enfin ses propres productions, à commencer par *Le Christianisme dévoilé* en 1766, *La Contagion sacrée*, la *Théologie portative* et les *Lettres à Eugénie* en 1768. C'est à l'occasion de ce flot quasi ininterrompu de littérature antireligieuse que Diderot a écrit le 22 novembre 1768 dans une lettre à sa maîtresse Sophie Volland : « Il pleut des bombes dans la maison du Seigneur ». En 1770, d'Holbach publie son ouvrage le plus important, celui qui a causé un immense scandale et a même provoqué la colère de Voltaire, qui craignait non sans raison une persécution accrue des philosophes, le *Système de la nature , ou des lois du monde physique et du monde moral*, qui contient dans le premier volume l'exposé le plus complet du matérialisme du 18^e siècle et dans le deuxième un condensé de la critique religieuse qui a fait l'objet des précédents ouvrages. À partir de là, d'Holbach publie surtout des œuvres politiques et morales : l'*Essai sur les préjugés* en 1770, qui fera l'objet d'une réfutation par le roi de Prusse Frédéric II, *La Politique*

naturelle, ou discours sur les vrais principes du gouvernement et le Système social, ou principes naturels de la morale et de la politique, avec un examen de l'influence du gouvernement sur les mœurs en 1773, *Éthocratie, ou le gouvernement fondé sur la morale* et *La Morale universelle, ou les devoirs de l'homme fondés sur sa nature* en 1776 ; le dernier, les *Éléments de la morale universelle, ou catéchisme de la nature*, paraît de façon posthume en 1790, le baron étant mort le 21 janvier 1789, six mois avant la prise de la Bastille.

Il va de soi qu'aucune œuvre du baron n'aurait passé la censure, toutes parurent de façon anonyme. D'Holbach n'était pas le seul auteur au 18^e siècle à publier ses ouvrages de façon anonyme, mais l'anonymat était bien souvent de pure forme : et le monde littéraire et la police connaissaient généralement les noms des auteurs, mais l'anonymat leur garantissait une protection contre d'éventuelles poursuites. Aucun auteur d'une œuvre aussi considérable n'a réussi à garder comme d'Holbach l'anonymat jusqu'à sa mort. Il fut levé pour la première fois dans une publication confidentielle, la *Correspondance littéraire* du mois d'août 1789, par un de ses proches, puis au début du 19^e siècle par l'abbé Morellet dans ses *Mémoires* :

C'est là aussi, puisqu'il faut le dire, que Diderot, le docteur Roux et le bon baron lui-même établissaient dogmatiquement l'athéisme absolu, celui du *Système de la nature*, avec une persuasion, une bonne foi, une probité édifiante, même pour ceux d'entre nous qui, comme moi, ne croyaient pas à leur enseignement.

Car il ne faut pas croire que dans cette société, toute philosophique qu'elle était, au sens défavorable qu'on donne quelquefois à ce mot, ces opinions libres outre mesure fussent celles de tous. Nous étions là bon nombre de théistes, et point honteux, qui nous défendions vigoureusement, mais en aimant toujours des athées de si bonne compagnie.

[...]

Un mérite de cette société, non moindre que celui de cette parfaite tolérance, est la discrétion qui a voilé pendant vingt années un secret connu de dix personnes, et qu'il importait beaucoup à l'un de nous de tenir caché. Le baron d'Holbach, ainsi que le public l'a su depuis, était l'auteur du *Système de la nature*, et de la *Politique naturelle*, et du *Christianisme dévoilé*, et l'éditeur des ouvrages de Boulanger et de la plupart des écrits imprimés chez

Marc-Michel Rey, libraire d'Amsterdam. *Le Système de la nature*, surtout, est un catéchisme d'athéisme complet, où, chemin faisant, les gouverneurs et les rois sont fort maltraités.

D'Holbach fut donc condamné à avancer masqué pour pouvoir s'exprimer sans réserve. *Le Christianisme dévoilé* est la première attaque anti-chrétienne d'envergure. D'Holbach commence par esquisser une histoire du judaïsme en se basant pour l'essentiel sur le texte biblique. Les Hébreux s'y présentent comme des « monstres possédés et sauvages » qui se sont comportés de façon barbare entre eux et à l'égard d'autres nations :

Après les avoir ainsi animés de cet esprit destructeur, il leur montra les terres et les possessions de leurs voisins, comme l'héritage que Dieu même leur avait assigné.

Fiers de la protection de *Jehovah*, les Hébreux marchèrent à la victoire ; le ciel autorisa pour eux la fourberie et la cruauté ; la religion, unie à l'avidité, étouffa chez eux les cris de la nature, et sous la conduite de leurs chefs inhumains, ils détruisirent les nations chananéennes avec une barbarie qui révolte tout homme en qui la superstition n'a pas totalement anéanti la raison. Leur fureur, dictée par le ciel même, n'épargna, ni les enfants à la mamelle, ni les vieillards débiles, ni les femmes enceintes, dans les villes où ces monstres portèrent leurs armes victorieuses. Par les ordres de Dieu, ou de ses prophètes, la bonne foi fut violée, la justice fut outragée, et la cruauté fut exercée.

Toute ressemblance avec des événements actuels est purement fortuite... J'ouvre une parenthèse concernant précisément les événements récents, qu'il est impossible de comprendre, à mon avis, sans se référer à l'Ancien Testament que les dirigeants actuels d'Israël connaissent par cœur. Quand Dieu *himself* s'en prend à une ville dans l'Ancien Testament, et cela arrive assez souvent, c'est généralement pour la détruire, avec, si possible, tous ses habitants. Sodome, Gomorrhe ou Babylone en savent quelque chose. Ces cités ont fortement déplu à Dieu, elles ont donc été rasées, avec leurs habitants. Voici ce que Dieu promet à Babylone à travers la bouche du prophète Jérémie (chap. 50) :

Monte contre le pays doublement rebelle, contre ses habitants, et châties-les ! Poursuis, massacre, extermine-les ! dit l'Éternel, exécute entièrement mes ordres !

Des cris de guerre retentissent dans le pays, et le désastre est grand. [...]

Dieu ouvre son arsenal, il en fait sortir les armes de sa colère. [...] Qu'on vienne sur elle du bout de la terre, qu'on la détruise, et sans reste ! Convoquez contre Babylone les archers, et tous ceux qui tendent l'arc, qu'ils campent contre elle alentour, qu'il n'y ait pas pour elle sauvetage, qu'on lui rende ce qu'elle a fait : tout comme elle a fait qu'on lui fasse, parce qu'envers Dieu elle fut insolente, envers le Saint d'Israël ! C'est pour cela qu'ils tombent sur place, les hommes jeunes, et tous les guerriers qu'ils ont réduits au silence ce jour-là. [...] Épée contre ses guerriers ; qu'ils soient battus, [...] épée contre ses trésors, qu'on les pille ! Sécheresse contre ses eaux, les voilà arides. [...] Les guerriers de Babylone ont cessé de se battre, ils restent dans les citadelles, leur force s'est tartie, ils sont comme des femmes. Leurs maisons sont incendiées, leurs verrous fracassés.

Je ferme la parenthèse. Pour revenir aux cruautés commises par les Hébreux dans l'Ancien Testament, on peut citer cet épisode de la conquête de la Terre promise racontée dans le chapitre 31 des Nombres. Dieu y envoie Moïse en mission contre le peuple des Madianites :

On leva [...] douze mille hommes équipés pour l'armée. [...] Ils s'avancèrent contre Madian, selon l'ordre que l'Éternel avait donné à Moïse ; et ils tuèrent tous les mâles. [...] Les enfants d'Israël firent prisonnières les femmes des Madianites avec leurs petits-enfants, et ils pillèrent tout leur bétail, tous leurs troupeaux et toutes leurs richesses. Ils incendièrent toutes les villes qu'ils habitaient et tous leurs enclos. Ils prirent toutes les dépouilles et tout le butin, personnes et bestiaux ; et ils amenèrent les captifs, le butin et les dépouilles, à Moïse. [...] Et Moïse s'irrita contre les commandants de l'armée, les chefs de milliers et les chefs de centaines, qui revenaient de l'expédition. Il leur dit : Avez-vous laissé la vie à toutes les femmes ? [...] Maintenant, tuez tout mâle parmi les petits enfants, et tuez toute femme qui a connu un homme en couchant avec lui ; mais laissez en vie pour vous toutes les filles qui n'ont point connu la couche d'un homme.

Des passages comme ça, il y en a des dizaines... D'Holbach est profondément scandalisé par ce qu'il lit dans l'Ancien Testament, que personne ne semble connaître. Je ne vais pas entrer ici dans la question de savoir comment on interprète ce genre d'anecdotes aujourd'hui : ça dépend sans doute de l'orientation plus ou moins souple ou intégriste du croyant. Ce qui m'intéresse, c'est comment ces passages ont été interprétés à l'époque de d'Holbach. En voici un témoignage

probant, celui du théologien dom Calmet. Pour expliquer ce que la Bible appelle expressément « la vengeance du Seigneur », il précise que « la guerre qu'on fit à ces peuples, était une guerre purement de religion » (ceci étant censé excuser cela). Qu'est-ce qui s'était passé ? « Le dessein des Madianites avait été d'engager les Israélites dans l'idolâtrie, après les avoir fait tomber dans l'impureté ; Dieu punit tout à la fois cette criminelle résolution, et ces deux crimes qui blessaient sa gloire, et sa majesté »⁵. Fermez le ban.

Après l'Ancien Testament, d'Holbach se tourne vers le Nouveau pour examiner de près l'origine du christianisme. Un pauvre Juif aurait soudain émergé, et convaincu une bande de disciples ignorants qu'il était le Fils de Dieu, et aurait fini par être exécuté par les autres Juifs. D'Holbach souligne toutes sortes d'influences sur cette nouvelle religion « informe et incohérente ». L'opposition entre l'amour du prochain prêché par les chrétiens et leur cruauté fanatique s'expliquerait par la reprise du Dieu des Juifs, dont la nature terrible est encore soulignée par le concept de la torture éternelle des enfers :

Le fanatisme des chrétiens se nourrit par l'idée révoltante d'un enfer, où leur Dieu, changé en un bourreau aussi injuste qu'implacable, s'abreuvera des larmes de ses créatures infortunées, et perpétuera leur existence, pour continuer à la rendre éternellement malheureuse. Là, occupé de sa vengeance, il jouira des tourments du pécheur ; il écouterait avec plaisir les hurlements inutiles dont il fera retentir son cachot embrasé. [...] En un mot, en adoptant le Dieu terrible des juifs, le christianisme enchérit encore sur sa cruauté : il le représente comme le tyran le plus insensé, le plus fourbe, le plus cruel, que l'esprit humain puisse concevoir ; il suppose qu'il traite ses sujets avec une injustice et une barbarie vraiment dignes d'un démon⁶.

Puis d'Holbach passe aux articles de foi du christianisme qu'il soumet à l'examen et à la critique. D'Holbach s'efforce de démontrer l'absurdité des articles de foi chrétiens, commençant par une représentation moqueuse du mythe biblique de la création : à peine Adam « a-t-il vu la lumière, que son créateur lui

⁵ Dom Augustin Calmet, *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome* (1724).

⁶ *Le Christianisme dévoilé*, chap. III.

tend un piège, auquel il savait sans doute qu'il devait succomber. [...] Par l'offense d'un seul homme, la race humaine entière devient l'objet du courroux céleste »⁷. Ensuite, d'Holbach passe à la morale chrétienne, qu'il trouve contraire à toute morale fondée sur la justice. La conclusion est terrible :

Telle est l'histoire fidèle du dieu sur lequel le christianisme se fonde. D'après une conduite si étrange, si cruelle, si opposée à toute raison, est-il donc surprenant de voir les adorateurs de ce dieu n'avoir aucune idée de leurs devoirs, méconnaître la justice, fouler aux pieds l'humanité, et faire des efforts, dans leur enthousiasme, pour s'assimiler à la divinité barbare qu'ils adorent, et qu'ils se proposent pour modèle ? Quelle indulgence l'homme est-il en droit d'attendre d'un dieu qui n'a pas épargné son propre fils ? Quelle indulgence l'homme chrétien, persuadé de cette fable, aura-t-il pour son semblable ? Ne doit-il pas s'imaginer que le moyen le plus sûr de lui plaire, est d'être aussi féroce que lui⁸ ?

Après la théologie et la morale, d'Holbach étudie les conséquences politiques du christianisme. Il montre à l'exemple de l'histoire européenne que l'Église a toujours cherché à manipuler dans son intérêt les princes et souverains. Cela a conduit à une tyrannie, abolissant la vie scientifique, économique, culturelle ou sociale de l'État. Au bout du compte, la religion catholique n'a été inventée que pour assurer le pouvoir de son clergé. Un souverain éclairé et juste, qui se soucie sérieusement du bien-être de ses sujets, n'aurait par contre aucune raison de favoriser la superstition.

En 1770, l'*Histoire critique de Jésus-Christ* met un terme à la campagne exclusivement antireligieuse de d'Holbach. C'est l'année où paraît son *opus magnum*, le *Système de la nature*, l'un des ouvrages les plus scandaleux du siècle. La nature tout entière est régie par un ordre universel, aux lois immuables. Il n'y a pas de miracles ou de surnaturel, il s'agit là de phénomènes naturels que nous ne savons pas encore expliquer. L'univers, tel que le voit d'Holbach à partir des données scientifiques de son temps, est à base de matière et de mouvement : « L'univers, ce vaste assemblage de tout ce qui existe, ne nous offre partout que

⁷ *Le Christianisme dévoilé*, chap. IV.

⁸ *Ibid.*

de la matière et du mouvement [...] Des matières très variées, et combinées d'une infinité de façons, reçoivent et communiquent sans cesse des mouvements divers »⁹. Ni la matière ni le mouvement n'ont été créées par Dieu, comme le veut la Genèse. Le mouvement est en quelque sorte inhérent à la matière, il est ou bien en action (quand un corps est en mouvement) ou bien latent (un objet apparemment immobile tend vers le centre de la terre). La matière se définit par référence à l'homme : c'est « tout ce qui affecte nos sens d'une façon quelconque ; et les qualités que nous attribuons aux différentes matières sont fondées sur les différentes impressions, ou sur les divers changements qu'elles produisent en nous-mêmes »¹⁰. Je m'explique. Nous trouvons par exemple que le sucre est doux et que le café est amer : est-ce qu'on va dire que la douceur est dans le sucre et l'amertume dans le café ? Ces sensations sont en nous-mêmes, pas dans le sucre ou le café ; la preuve en est que ces sensations changent lorsque nous tombons malades. Nous pouvons affirmer que nos sens nous renseignent correctement sur ce qu'on appelle les « qualités primaires » des corps : si l'on a une orange à la main, il est impossible de « juger » qu'elle a une forme cubique ou qu'elle pèse huit kilos. Mais nous disons aussi que quelque chose est sucré ou amer, vert ou rouge, chaud ou froid : c'est ce qu'on appelle les « qualités secondaires ». Et ces impressions telles que la couleur, l'odeur, le goût ou le son, ne sont pas des qualités immanentes aux choses. Elles proviennent de la manière dont les corps agissent sur nos sens et varient d'un homme à l'autre selon l'appareil sensoriel de chacun. Ainsi, l'homme fait donc partie intégrante de l'univers et obéit aux mêmes lois naturelles et universelles que lui. L'homme, dit d'Holbach, n'est pas un corps étranger au grand système physico-chimique de la nature ; c'est « un être purement physique » qui obéit aux mêmes lois que lui : « Depuis la pierre formée dans les entrailles de la terre [...] jusqu'au soleil [...] ; depuis l'huître engourdie jusqu'à l'homme actif et pensant, nous voyons une progression non interrompue,

⁹ *Système de la nature*, I, 1.

¹⁰ *Système de la nature*, I, 3.

une chaîne perpétuelle de combinaisons et de mouvements, dont il résulte des êtres, qui ne diffèrent entre eux que par la variété de leurs matières élémentaires, des combinaisons et des proportions de ces mêmes éléments, d'où naissent des façons d'exister et d'agir infiniment diversifiées »¹¹. L'homme est un animal supérieurement organisé, il ne diffère des autres animaux que par la complexité de sa machine corporelle. Il obéit à la même loi qu'eux : « L'homme tant physique que moral, être vivant, sentant, pensant et agissant, ne tend à chaque instant de sa durée qu'à se procurer ce qui lui plaît, ou ce qui est conforme à son être, et s'efforce d'écarter de lui ce qui peut lui nuire »¹². Ce constat apparemment de bon sens débouche sur une morale hédoniste : « La nature, écrit d'Holbach, ne fait les hommes ni bons ni méchants [...] nous n'apportons en naissant que le besoin de nous conserver et de rendre notre existence heureuse »¹³.

Arrêtons-nous un instant sur ce que nous venons d'apprendre. La doctrine matérialiste est scandaleuse à plusieurs titres. Non seulement elle fait l'économie de Dieu, mais elle est moniste, antifinaliste et hédoniste. Le matérialisme de d'Holbach est *moniste*, comme tout matérialisme qui se respecte, car il ne reconnaît qu'une seule substance, la matière, à l'exclusion d'une autre comme l'esprit ou l'âme. Autrement dit, il n'y a pas d'écran entre l'homme et la nature, comme une âme spirituelle et immortelle, un esprit détaché du corps. L'homme est fait de matière et uniquement de matière, ses facultés intellectuelles et psychiques sont issues des combinaisons de la matière – aujourd'hui, on parle non sans raison de matière grise pour désigner le cerveau qui pense. Ensuite, le matérialisme de d'Holbach est *antifinaliste* : nulle création intentionnelle n'a présidé à l'existence de l'univers, aucun plan divin, aucun dessein intelligent ne lui a imprimé une direction. En termes modernes, l'évolution est aveugle : le soleil n'a pas été *fait pour* nous réchauffer, les yeux ne sont pas *faits pour* voir, pas plus que les nez pour porter des lunettes. La prétendue téléologie de la nature, c'est-à-dire les fins

¹¹ *Ibid.*

¹² *Système de la nature*, I, 4.

¹³ *Système de la nature*, I, 9.

ou buts que s'est proposés Dieu lorsqu'il a créé le monde, est l'un des arguments les plus forts en faveur de la création divine : le monde ne peut pas être le produit du hasard, tout ce qui existe a une raison d'exister. « L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer / Que cette horloge existe et n'ait pas d'horloger », rimait Voltaire¹⁴. Or d'Holbach renverse toute cette économie : l'homme « est un être matériel, organisé ou conformé *de manière* à sentir, à penser, à être modifié de certaines façons propres à lui seul »¹⁵. L'œil n'est pas *fait pour* voir : les animaux n'ont pas des yeux *pour* voir, ils ont des yeux *de manière* à voir, *de manière* à ce que la vision en résulte nécessairement.

En tant que monisme, le matérialisme rejette le concept d'une substance non-matérielle comme l'âme ainsi que, par voie de conséquence, les peines ou récompenses après la mort. L'homme n'est que matière, il n'est pas doté d'une âme immortelle : nulle survivance après la mort, nul paradis, nul enfer. Or sans peines ou récompenses divines qui frapperaient notre âme spirituelle et immortelle après notre vie, il n'y a plus de morale. C'est du moins ce qu'on pensait encore il n'y a pas si longtemps, selon la devise de Dostoïevski : si Dieu n'existe pas, tout est permis. C'est une variation du déisme de Voltaire selon lequel il faut croire en un Dieu rémunérateur et vengeur pour que les hommes en société puissent vivre en paix sans s'égorger. Un homme qui ne croit pas en Dieu, qui ne craint rien ni n'espère rien, peut se croire tout permis. Face à cette objection puissante contre l'athéisme, d'Holbach jette dans ses œuvres ultérieures les principes d'une morale laïque – pardon pour l'anachronisme – qui ne renverse pas les bases de la société, bien au contraire. Il y a un enchaînement continu dans la pensée de d'Holbach entre sa conception de la nature de l'homme, la morale qu'il en déduit, et la politique qu'il fait découler de cette morale. Le matérialisme athée de d'Holbach débouche sur un système social où sont rationnellement liées une nature purement matérielle et une conception de l'ordre public fondé sur la loi pénale débarrassée

¹⁴ Voltaire, *Les Cabales* (1772).

¹⁵ *Système de la nature*, I, 6.

de toute référence à Dieu. Du point de vue de l'athéisme pratique, le *Système social* de 1773 est un ouvrage aussi fondamental que le *Système de la nature*.

Dès le premier chapitre, d'Holbach nous éclaire sur la vraie nature de l'homme :

L'homme par sa nature n'est ni bon ni méchant. Il cherche le bonheur dans chaque instant de sa durée, toutes ses facultés sont incessamment employées à se procurer le plaisir ou à écarter la douleur. Les passions, essentielles à notre espèce, inhérentes à notre nature, qui caractérisent l'être sensible, se résolvent toutes en désir du bien-être, et en crainte de la douleur. Ces passions sont donc nécessaires ; elles ne sont par elles-mêmes ni bonnes ni mauvaises, ni louables ni blâmables : elles ne deviennent telles que par l'usage qu'on en fait ; elles sont utiles et estimables, quand elles nous procurent notre propre bonheur et celui de nos semblables ; pour lors l'on nomme bons, vertueux, bienfaisants, ceux qui en sont animés, et l'on appelle raisonnables ceux qui prennent les moyens convenables pour obtenir la fin qu'ils se proposent. Ces mêmes passions sont nuisibles, dignes de mépris et de haine quand, au lieu de nous conduire au bonheur, elles font tort, soit à nous-mêmes, soit à ceux avec qui nous vivons ; alors ceux qui en sont animés sont appelés méchants, vicieux, déraisonnables¹⁶.

D'Holbach part du postulat suivant : l'homme est ainsi fait qu'il ne peut pas ne pas rechercher son bonheur. Par voie de conséquence, toute action humaine est, en fin de compte, le résultat d'un calcul conscient ou inconscient cherchant à augmenter les avantages ou à minimiser les coûts. Que je vole mon prochain ou que je commette une action généreuse, je n'ai en vue que mon intérêt. Maintenant il se trouve que le vol est puni par la loi et qu'il y a neuf chances sur dix pour que la police attrape le malfaiteur. Celui-ci, en fin de compte, a fait un mauvais calcul : il a cru que son vol resterait impuni, la peur du gendarme ne l'a pas empêché de commettre un crime. Une action généreuse, quant à elle, peut flatter notre amour propre : on se sent si bon lorsqu'on donne trois sous à un mendiant ! Maintenant, il est clair que le fait de s'abstenir de voler ou que notre générosité soient uniquement motivés par ces considérations-là : il y a bien d'autres raisons qui peuvent

¹⁶ *Système social*, I, 1.

entrer en jeu, mais ce qui est important, c'est le mot « motivé » : nos actes sont toujours motivés, c'est-à-dire dirigés, voire déterminés par des circonstances, et non par notre bonté ou méchanceté. Cette position a peut-être quelque chose de choquant, mais elle est entrée dans notre code pénal.

Selon les philosophes matérialistes du 18^e siècle, l'homme est une machine au même titre que la nature¹⁷. Une machine, mais pas un robot ou automate. Un robot fait ce qu'on lui ordonne de faire, il obéit aveuglément à n'importe quelle instruction ou programme. C'est cette obéissance inconditionnelle qui le distingue des humains qui, eux, sont loin de toujours agir ou réagir de manière prédictible. Une machine est conçue et construite dans un but précis, elle est artificielle et prédictible, alors que la machine humaine est le produit d'une nature aveugle, non téléologique ; rien ni personne n'en tire les ficelles. Le mot machine signifie tout simplement que l'homme est uniquement fait de matière et qu'il obéit aux lois de la nature comme n'importe quel objet matériel. Mais alors, que devient la liberté humaine ? D'après tout ce qu'on vient de dire, il est clair que l'homme n'est pas libre, du moins au sens où l'entend l'Église catholique : il n'a pas de *libre arbitre*. Le libre arbitre n'est pas synonyme de liberté, c'est une notion théologique qui remonte à saint Augustin et postule que la volonté est « un mouvement de l'âme exempt de toute contrainte »¹⁸. Être libre dans ce sens, c'est être capable de vouloir autre chose que ce qu'on veut, de vouloir ne pas vouloir commettre telle action. Imaginons un héroïnomane en manque depuis une semaine. On lui présente sa drogue et on lui dit : vous êtes libre de la prendre ou pas. Que va-t-il faire ? Certes, personne ne le contraint physiquement, mais il y a un motif puissant, sa dépendance, qui dirigera presque infailliblement sa volonté, et il se jettera sur la drogue. Ce faisant, il agit sous une contrainte intérieure, et a droit à des circonstances atténuantes.

¹⁷ C'est le titre d'un célèbre livre de La Mettrie : *L'Homme-machine* (1748).

¹⁸ Saint Augustin, *Des deux âmes*, 10, 14.

Contre la doctrine du libre arbitre, d'Holbach défend un nécessitarisme psycho-physiologique suivant lequel nos actions sont toujours motivées – dans le sens de déterminées – par un ensemble de raisons que nous ne maîtrisons pas. Notre volonté de faire ou de ne pas faire telle ou telle chose dépend de nos émotions, de notre intérêt réel ou présumé, de notre caractère, de nos habitudes, mais aussi du milieu social, de l'éducation que nous avons reçue, et ainsi de suite. Dans cette perspective, les bons sont « heureusement nés » tandis que les méchants sont « malheureusement nés ». Les uns ont eu la chance de naître avec une volonté forte, des talents artistiques ou intellectuels, et dans un environnement propice à leur développement ; d'autres n'ont pas eu cette chance là. Chacun de nous, chaque individu, est le résultat unique de caractères innés et acquis, de sa physiologie et de l'influence du milieu. Si on veut éviter que des voleurs nous attaquent au coin de la rue, le plus sûr est d'intervenir en amont : prévenir les crimes au lieu de se contenter de mettre en prison les criminels. C'est le sens du mot célèbre attribué à Victor Hugo : ouvrir une école, c'est fermer une prison.

Cette manière de voir les choses est devenue la base de notre jurisprudence moderne. Aujourd'hui, nous tenons compte de tout ce qui a pu motiver, influencer, voire déterminer le délit ou le crime commis par un délinquant. Il n'y a plus de Décalogue, plus de norme absolue, c'est l'homme vivant en société qui crée ses propres normes ou valeurs, ce qu'il juge ici et maintenant acceptable ou inacceptable vis-à-vis des autres membres de la communauté. D'Holbach a posé les bases de ce qu'on appelle aujourd'hui le conséquentialisme : bien et mal, beau et laid, vice et vertu, juste et injuste ne se disent pas absolument, mais relativement aux conséquences induites en termes d'utilité individuelle ou collective. L'homme se définit dans la pratique par rapport à autrui ; c'est cette relation à autrui qui permet de préciser si un acte est juste ou injuste, légal ou illégal, moral ou immoral, bon ou mauvais.

Avec tout cela, nous sommes insensiblement passés de la morale à la politique. Chez d'Holbach, la politique et la morale ne sont pas deux mondes séparés

mais deux façons différentes de s'occuper d'un même monde, la société. C'est ce qu'il dit dans l'introduction au du *Système social* :

Tout est lié dans le monde moral comme dans le monde physique. On se plaint sans cesse des effets, et jamais on n'en cherche les causes. On déclame sans fin contre la méchanceté des hommes ; on est tout étonné de leurs vices et de leur corruption [...]. L'ignorance, les préjugés, l'opinion, l'éducation, des gouvernements injustes, la paresse, voilà les sources permanentes de la corruption des peuples : leurs vices et leurs folies sont des suites fatales et nécessaires de leurs institutions déraisonnables. [...] La morale et la politique sont évidemment liées [...]. La morale n'a point de force, si la politique ne l'appuie [pas] ; la politique est chancelante et s'égaré, si elle n'est soutenue et aidée par la vertu. L'objet de la morale est de faire connaître aux hommes que leur plus grand intérêt exige qu'ils pratiquent la vertu : le but du gouvernement doit être de la leur faire pratiquer. La morale ne peut qu'inviter les hommes à faire le bien ; le gouvernement peut, ou les y contraindre par les lois, ou les y solliciter par ses récompenses et ses bienfaits¹⁹.

On retrouve ici le postulat des Lumières : la confiance dans les leviers politiques pour changer le monde. Puisque l'individu veut le bonheur, la société doit viser le même objectif : le bonheur pour tous, ou à défaut du plus grand nombre. Le souverain bien en politique n'est donc pas la puissance, la conquête, la domination, la colonisation, la soumission des sujets, l'asservissement des peuples, mais la paix, la prospérité, le bonheur d'être ensemble, la liberté, l'égalité, la propriété, la sûreté. Une politique digne de ce nom commence par proposer une éducation nationale aux mains d'éducateurs qui n'enseignent pas la morale et les fables de la religion chrétienne, mais les vérités objectives et prouvées scientifiquement. Dans cette optique, la morale devient une simple question d'éducation. En éclairant l'intelligence, en « formatant » la conscience avec de bonnes règles, on crée des habitudes, on incite les individus à se conduire correctement :

On fait de l'homme tout ce qu'on veut. [...] Le plus grand scélérat aurait pu devenir un homme de bien, si le sort l'eût fait naître de parents vertueux, sous un gouvernement sage, et l'eût placé dans sa jeunesse parmi des gens de bien. Le grand homme dont nous admirons les vertus, n'eût été qu'un

¹⁹ *Système social*, Introduction.

brigand, un voleur, un assassin, s'il n'eût jamais fréquenté que des hommes de cette trempe²⁰.

De bonnes lois font de bons individus : de bons individus font de bonnes lois ; bonnes lois et bons individus font une bonne société. En 1776, lorsque Louis XVI succède à Louis XV sur le trône, d'Holbach s'est essayé à tracer un programme de réformes immédiates dans l'*Éthocratie* (mot grec forgé par d'Holbach signifiant gouvernement basé sur la morale) ; hors ce programme, il n'y a plus de salut pour la monarchie. Le roi doit passer un contrat moral avec tous ses sujets. Et la loi gouverne le roi qui doit s'y soumettre. Le roi doit choisir des représentants du peuple, éclairés et animés par le bien public, et constituer un « Conseil des représentants de la Nation » capable de se réunir indépendamment du roi. Ce conseil fait, discute et abroge les lois, et décide des guerres à mener. Ce conseil représente les forces vives du peuple qui, pour sa part, dispose du droit de révoquer ses élus en cas de rupture de contrat de représentation ou de trahison de sa confiance. Les lois se proposent la liberté, la propriété, la sûreté. Liberté d'entreprendre, de cultiver la terre et de commercer, mais aussi de publier, d'écrire, de se moquer, d'exercer la satire. Propriété pour le plus grand nombre ; la concentration des richesses entre les mains d'une poignée doit laisser place à une répartition plus équitable. Sûreté enfin, pour que chacun puisse disposer librement, sans crainte ni angoisse, de soi, de sa personne et de ses biens. Quant à la religion et à l'Église catholique, d'Holbach ne préconise pas de déchristianisation brutale. L'Église doit être séparée de l'État, toutes les confessions chrétiennes reconnues, la tolérance établie. Les moines doivent se livrer à des travaux utiles. Le roi peut utiliser une partie des biens de l'Église au profit des pauvres. La législation est une affaire d'État. Pour commencer à émanciper la femme, il faut autoriser le divorce et bannir les mariages précoces. Et d'Holbach de terminer par ces mots :

Tels sont, Auguste LOUIS, les bienfaits que peut attendre de tes soins un grand Empire, à qui l'aurore de ton règne fait déjà concevoir les plus douces

²⁰ *Système social*, I, 1..

espérances. En rassemblant près de ton trône la sagesse et la probité, tu consoles tes sujets, tu leur dis de se promettre les temps les plus fortunés. Oui, Prince vraiment bon et magnanime, tu seras le Restaurateur, le Législateur et le Père d'une monarchie puissante et libre sous tes lois. Ami constant de la justice, de la vertu, de la vérité, elles règneront à tes côtés. Ton peuple [...] les honorera de-même que toi. Assez longtemps tes aïeux ont rendus leurs noms célèbres par des conquêtes et des exploits fameux, par des monuments merveilleux, par la splendeur de leur cour. Ton âme bienfaisante ambitionne une gloire et plus grande et plus pure, celle d'essuyer les larmes des malheureux, de guérir au sein de la paix les plaies faites à l'État, d'y établir les mœurs avec la félicité.

Poursuis, ô MONARQUE généreux, une entreprise si noble, si digne de toi ; [...] donne à ton peuple des lois propres à le guider dans le chemin de la vertu, qui toujours conduit au bonheur ; qu'une nation aimable, active, sociable, spirituelle, devienne par tes soins vertueuse, solide, respectable. Ainsi tu surpasseras tous les héros de ta race : tu seras plus chéri que des guerriers dont les mains furent trop souvent ensanglantées : [...] on célébrera ton règne, non comme celui des victoires, non comme celui des arts et de la magnificence, mais comme le règne des lois, des vertus et du bonheur²¹.

Ces mots furent écrits en 1776. On sait ce qu'il en advint.

²¹ *Éthocratie*, chap. XIV.